

M. Ferrenc continue par une esquisse sur la climatologie comparative du Canada avec les pays occupant de l'autre côté de l'Atlantique les mêmes degrés de latitude; puis vient une description de notre sol, de ses productions variées, des statistiques sur notre population, etc.

L'auteur finit en disant au sujet de nos vastes possessions de l'Ouest: « Qu'il me soit permis de regretter qu'un pays aussi avancé sous le rapport matériel, et qui s'annonce comme devant disputer la palme aux Américains du Nord, n'ait fait sur lui-même et sur sa constitution physique que des recherches insuffisantes. Il n'y a guère que les parties par où doivent passer les grandes routes et le chemin de fer du Pacifique qui soient un peu connues. Sur tout le reste, on n'a guère que des données fort incertaines. J'espère que les Canadiens s'appliqueront à combler cette lacune. S'ils viennent à Paris assister au Congrès géographique, ils y rencontreront des gens avides de s'éclairer sur leur pays. Ils pourront alors dissiper toutes les conjectures. »

M. Ferrenc, on le voit, a espéré jusqu'au dernier moment que le Canada serait représenté dans ce Congrès.

Cette attente a dû être partagée par un grand nombre de personnes assurément. On ne pouvait supposer autre chose.

Le Canada s'abstenant d'assister au Congrès International de géographie, c'est comme si au moment d'un procès l'avocat d'une des parties faisait défaut.

A. ACHINTER.

ECHOS DE PARTOUT

On estime à 1,250,000 le nombre de pigeons courrier en Belgique. On en dresse en ce moment 200,000 pour la course dans la province du Liège.

Une exposition permanente des divers matériaux qu'emploient les industries du bâtiment et des différents systèmes de construction aujourd'hui employés serait en voie d'organisation, sous le patronage et la direction de la Société nationale des architectes.

Le musée historique, installé à Solférino en mémoire de la bataille, vient de recevoir du gouvernement français l'un des canons qui ont joué un rôle important dans cette mémorable journée où vainqueurs et vaincus se montrèrent à visage découvert.

CHOUART

XV

(Suite et fin)

Cependant, Chouart et Radisson, à Paris, ne réussissaient point à convaincre les autorités: « Soient qu'ils fussent véritablement coupables, dit encore Charlevoix, ou que leurs ennemis eussent prévenu le ministre, leur espérance fut trompée et le désespoir qu'ils en conçurent les fit recourir une seconde fois aux Anglais. »

Il paraît bien évident que Chouart se répara à ce point de Radisson et ne le suivit pas dans sa nouvelle émigration. Charlevoix lui-même semble le reconnaître. « Milord Preston était alors ambassadeur de la Grande-Bretagne à la cour de France. Il apprit leur mécontentement et persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil et le chevalier Kirke (1) reçut fort bien son gendre et lui obtint de la cour une pension de douze cents livres dont il a joui jusqu'à sa mort. »

Suivant une autre source, Chouart ne serait pas retourné à Québec à la suite de l'expédition de 1682, mais aurait continué de demeurer à la baie d'Hudson, laissant son fils Médard accompagner Radisson. Le jeune Médard, (2) si c'était lui, ou

(1) Nous avons la preuve que Kirke était mort depuis près de vingt ans. Du reste, Radisson avait été en Angleterre visiter sa femme en l'année 1681, comme on l'a vu, et selon les apparences, lord Preston a dû trouver son esprit tout préparé à servir encore une fois la cause anglaise.

(2) Il avait trente-trois ans en 1684, étant né en 1651.

même son père ne voulut pas céder à l'invitation de l'ambassadeur d'Angleterre et revint en Canada. De quelque manière que l'on envisage la question, les Chouart ne sont pas à blâmer dans cette démarche de Radisson.

Ce dernier fut bientôt à la tête de cinq navires avec lesquels il se présenta devant le fort Nelson, à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse, le 16 août 1684, et qu'il captura par stratagème. C'étaient Chouart et Radisson qui avaient construit ce fort; l'un des Chouart y était resté avec huit hommes. Radisson n'eut qu'à faire les signaux convenus entre eux pour aborder sans résistance. Il fit prisonnier Chouart et ses hommes pour le compte des Anglais, n'oubliant pas d'apporter à Londres avec eux une immense quantité de fourrures. La compagnie du Nord subit une perte de trois cents mille francs dit La Potherie.

L'heure de la crise approchait. Chaque nation avait désormais des prétentions à faire valoir, des intérêts engagés, un point d'honneur à soutenir. Les actes de violence appelaient le recours aux armes. On allait se disputer sans trêve ni merci cette baie du nord objet de l'indifférence générale vingt ans auparavant, et dont Des Groseillers seul avait compris l'importance sans avoir pu se faire écouter.

Le 2 juillet 1685, Zacharie Jofiet prenait possession de la rivière Nemiskau en vue de troubler autant que possible la traite des Anglais. (3)

Radisson était toujours à la tête de ceux-ci; il n'était presque plus possible aux Français de trafiquer dans le Nord. (4) L'hiver 1685-86, Radisson était à la baie.

XVI

La compagnie canadienne du nord ne reçut sa charte que le 20 mai 1685, quoiqu'elle fut réellement formée et en activité depuis trois ans. Les intéressés ne demandaient qu'à précipiter les événements. Une fois munis de la patente royale, la conquête de la baie leur parut chose toute naturelle; ils l'exigèrent de M. de Dononville, devenu gouverneur général, lequel céda à leurs instances et, par instruction datée du 12 février 1686, envoya le chevalier de Troyes avec soixante-et-dix Canadiens éprouvés sous les ordres des trois frères: LeMoine d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, à travers les terres, s'emparer des postes Sainte-Thérèse, Monsipi, Albany et Rupert. L'expédition réussit complètement. Le 10 août, de Troyes reprenait le chemin du Canada. Il eut pour remplaçant d'Iberville lui-même. (5)

XVII

Chouart et Radisson disparaissent alors de la scène. Les actions d'éclat de d'Iberville sont soigneusement consignés dans l'histoire.

Nous savons par Charlevoix que Radisson mourut en Angleterre. M. de Denon-

(3) *Revue Canadienne*, IX, 127.

(4) Charlevoix, I, 498.

(5) 1610, Hudson découvre par mer la baie qui porte son nom; Champlain parle du projet d'y aller par le Saint-Maurice. 1612, Button va par mer à la baie. 1613, Champlain tente de s'y rendre par l'Ottawa. 1631, Fox y va par mer. 1631-32, James y va par mer. 1657, Bourdon se met en route de Québec par mer, puis rebrousse chemin. Quelques traiteurs remontent la rivière Batiscau jusqu'à la hauteur des terres. 1661, les PP. Dablon et Draillètes se mettent en route par le Saguenay et rebrousset chemin. 1662, Des Groseillers part pour la mer du nord par le golfe Saint-Laurent, en a lieu de croire qu'il s'y rendit. 1663, on dit que l'outure et Duquet allèrent cette année à la baie ou mer du nord. 1667, il n'y a pas encore d'établissement à la baie, ni Anglais ni Français. 1668, Des Groseillers, Radisson et Gillam y vont par mer et bâtissent un fort pour le compte des Anglais. 1670, la compagnie de la baie d'Hudson est fondée par le roi d'Angleterre; un gouverneur est envoyé dans ces parages. 1672, le Père Abanel et M. de Saint-Simon vont par le Saguenay prendre possession de la baie au nom de la France. 1676, Des Groseillers et Radisson repassent au service de la France. 1682, la compagnie du nord (canadienne) est fondée; Des Groseillers et Radisson détruisent les postes anglais dans la baie. 1684, Des Groseillers retourne en Canada, tandis que Radisson se met de nouveau à la tête des Anglais et détruit le commerce français dans la baie. 1685, Joliet prend possession de la rivière Nemiskau au nom de la France. 1686, expédition commandée par de Troyes et d'Iberville, qui chasse les Anglais de la baie. A partir de ce moment jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713, la guerre fut presque en permanence dans le nord.

ville avait promis cinquante pistoles à qui conque s'emparerait de lui, et ce gouverneur va même jusqu'à dire qu'il avait envoyé de Troyes à la baie principale-ment pour capturer le transfuge. Il promettait au jeune Chouart de le récompenser s'il ne se détachait pas du service de la France. Enfin Médard Chouart des Groseillers termina ses jours en Canada, ce qui montre qu'il n'était point compris dans la proscription qui frappait son beau-frère et que, à part sa trahison de 1668, il était resté bon Français.

XVIII

S'il fallait écrire ou n'envisager l'histoire qu'en ne tenant compte des actes des dignitaires les plus élevés, on commettrait une bévue énorme; la vérité n'y jouerait qu'un rôle bien mince. Pour connaître le passé, il faut savoir ce qu'il était dans ses détails, dans les replis de son administration, et quelles étaient les sources où s'inspiraient les gouvernants.

Toute grande étape historique a eu ses commencements. Pour humbles qu'aient été ces débuts, ils n'en ont pas moins été suivis de résultats retentissants, bons ou mauvais. Je ne m'occupe pas de savoir si les Français ont précédé les Anglais dans l'occupation de la baie du nord; je constate que, avant d'Iberville, l'activité extraordinaire d'un habitant du Canada a plus fait à elle seule pour attirer sur ce coin de terre les yeux de l'Europe que toutes les relations de voyages publiées par les deux peuples durant la première moitié du dix-septième siècle, et certes c'est beaucoup. Hudson et ceux qui le suivirent ne firent qu'apparaître dans la baie. Avant Chouart des Groseillers ni les Français ni les Anglais n'y tenaient de comptoir permanent. A peine avait-on, des deux côtés, quelques renseignements un peu exacts sur ces parages. La découverte d'une passe vers le Pacifique occupait bien certains esprits; l'appât d'un trafic profitable avec les Sauvages attirait de temps à autre un caboteur sur les rives glacées de ce rude pays; les missionnaires de Québec songeaient à étendre leurs travaux jusque-là, mais c'était tout. Quelle différence avec la hardiesse et la ténacité de ce pauvre serviteur des Pères Jésuites qui, au lieu de s'en rapporter aux efforts isolés des simples voyageurs et aux calculs rétrécis des marchands, va droit aux chefs de la nation, frappe à la porte des ministères et sollicite l'honneur d'aller planter le drapeau de son roi sur les confins du monde connu! Qu'il ait été incompris, repoussé et peut-être raillé, cela ne diminue en rien son titre à la priorité d'une tentative honorable. Sans compter que si on eût voulu l'entendre, des flots de sang humain eussent pu être épargnés et des richesses prodigieuses qui sont entrées dans les coffres anglais se fussent trouvées tout naturellement aux mains de la France.

S'il est impossible d'excuser l'acte de Chouart passant au service de l'Angleterre, on peut du moins s'expliquer la chose. Il est des heures où le vertige s'empare des hommes courageux et déterminés comme celui-là l'était. Se voir traité avec indifférence par les siens, par ceux qui auraient dû lui ouvrir les bras avec empressement et lui fournir le peu qu'il demandait pour accomplir son grand projet, dût lui causer un sentiment de répugnance contre lequel malheureusement son cœur ne sut pas réagir. Au lieu de rester dans l'obscurité et de plaindre en silence l'aveuglement des ministres, il voulut arriver à ses fins, conquérir la fortune, la notoriété, les honneurs. Nous savons ce qu'il en a coûté à nos pères!

Il est mort au moment où d'Iberville prenait sa place, ou plutôt lorsque la France, obligée de payer ses erreurs, envoyait dans le nord le plus vaillant des

filis du Canada pour y maintenir son nom, son honneur, ses droits devenus contestables. Il fallait remporter les armes à la main, durant une guerre de plusieurs années, chacun de ces forts dont la possession eut pu ajouter une perle à la couronne de France si, au lieu de les gagner par le massacre des traiteurs anglais, on eût permis à Chouart des Groseillers de les établir au nom de son propre souverain. Dans la série navrante des fautes commises en Canada par l'ancienne administration, il en est peu qui dépassent celle-ci.

Autre point de vue:

Quand l'histoire du Canada aura été étudiée et comprise jusque dans ses détails, on s'apercevra qu'elle renferme une mine riche pour le romancier comme pour le penseur. Alors quelqu'un ayant les ressources d'une imagination poétique et comprenant la mise en scène, racontera l'existence de ce personnage à figure multiple que je cherche ici à faire comprendre dans un style trop sec pour être goûté. Domestique, coureur de bois, chef de découverte, solliciteur à la cour de France, transfuge, fondateur des postes du nord, revêtu de dignités par la cour de Londres, puis humble pénitent revenant en son pays, se remettant en mer pour détruire ce qu'il avait édifié, heureux dans tous ses coups de main, mécontent de l'ineptie de ceux qui l'ont employé, revoyant Versailles, rebuté de nouveau, résistant à la tentation de trahir encore la cause de la France, enfin retournant terminer sa carrière sur les bords du Saint-Laurent, où il avait rêvé de voir s'établir une puissance digne de la race à laquelle il appartenait, tel est le cadre de sa vie agitée. On nous le montrera sous tous ces aspects. Les uns diront: « c'était un misérable. » et ils auront raison, mais Roy, Roy lui non plus n'était pas sans faute, et voyez ce que Walter Scott en a fait! Dites vous que nous n'avons pas de Scott? Attendez: chaque chose, chaque homme vient en son temps. Laissez se dégrossir l'idée incertaine que l'on a, un peu partout, de notre histoire. Vous verrez quelle peinture tant de narrations aujourd'hui gauchement faites et mal digérées inspireront aux artistes de la plume et du crayon! L'Ecosse a attendu pendant des siècles l'écrivain capable de traduire les épisodes marquants de ses annales. L'Europe n'a guère fait mieux. Soyons convaincus que rien ne manque en ce genre, dans notre pays, pour alimenter une littérature de bon aloi, aussi savante qu'agréable, aussi populaire que neuve et par ses descriptions, et par le milieu d'où elle tirera sa mise en scène. L'époque de Chouart des Groseillers prête amplement aux nécessités du récit léger; son aspect général une fois bien décrit, rien n'arrêterait la vogue de l'auteur qui saurait l'exploiter de cette manière. La tâche entreprise par Marmette fera ouvrir les yeux à nos descendants.

BENJAMIN SULTE.

TABLETTES LOCALES

Les travaux sont poussés avec vigueur sur toute la ligne du chemin de fer de Lévis à Kennebec. Plus de 500 hommes travaillent en ce moment à la seconde section. On espère que l'automne prochain les chars parcourront une distance de 45 milles, ce qui fera la moitié de toute la ligne. Sur la section de 30 milles, qui est maintenant en opération, les directeurs recueillent un bénéfice satisfaisant.

A propos du commerce maritime du Canada, le *Courrier* de Liverpool publie ce qui suit:

« La Puissance du Canada possédait, en 1874, 6,930 vaisseaux, avec un tonnage de 1,158,363 tonneaux. A ce chiffre il faut ajouter au moins 150 vaisseaux et 100,000 tonneaux pour représenter le nombre et la capacité actuels de la flotte canadienne. La Nouvelle-Ecosse occupe le premier rang parmi les Provinces pour le commerce maritime, possédant un tonnage d'environ 500,000 tonneaux. Parmi les vais-